

A Paris, «le drame rwandais» en débat lors d'un colloque au Sénat

par [RFI](#)



Les tribunaux populaires « gacacas » chargés de juger les auteurs présumés du génocide perpétré contre les Tutsis, ont cessé de fonctionner en 2012. Archives AFP

Un colloque sur le Rwanda organisé par le club Démocraties, a rassemblé mardi 1er avril au Sénat, à Paris, de nombreuses personnalités dont le point commun est d'avoir eu maille à partir avec le régime de Paul Kagame.

Le colloque intitulé [« le drame rwandais : la vérité des acteurs »](#) s'est tenu ce mardi 1er avril dans l'une des salles du Sénat, à Paris. Initié par le club Démocraties, un groupe de réflexion politique, ce colloque lors duquel se sont exprimées des personnalités aussi diverses que Paul Quilès, le président de la mission d'information sur le rôle de la France au Rwanda, le général Lafourcade, commandant de l'opération française Turquoise, d'anciens dignitaires du régime rwandais devenus opposants, tous membres du RNC, le parti de Patrick Karegeya et de Kayumba Nyamwasa ou encore l'ancienne procureur du Tribunal pénal international pour le Rwanda, Carla Del Ponte. Tous les intervenants avaient pour point commun d'avoir eu, un moment ou à un autre, des démêlés avec le gouvernement rwandais.

Carla Del Ponte a accusé le président Paul Kagame d'avoir fait obstruction aux enquêtes sur les crimes dont est accusé son mouvement, le Front patriotique rwandais (FPR). « *Le TPIR (Tribunal pénal international pour le Rwanda, ndlr) est un grand succès pour la justice internationale. Mais pour que la vérité soit totale, il faut que les crimes soient jugés de tous les côtés* », a déclaré l'ancienne procureur du TPIR dans un message vidéo enregistré dans lequel elle a également ajouté que « *les Etats-Unis, à l'époque, soutenaient le président*

Kagame, si bien que moi, je suis partie et lui, il est resté ». C'est à des pressions qu'elle impute le non-renouvellement de son mandat en 2003.



Lafourcade et Quilès dénoncent les accusations de Kigali envers Paris

Elle s'est aussi livrée à une passe d'armes avec l'ancien procureur du Rwanda, Gérald Gahima, qu'elle l'épingle lui-aussi pour sa participation à l'entreprise d'obstruction. Mais Carla Del Ponte souligne qu'il ferait un bon témoin et qu'elle n'aurait pas manqué, si elle était toujours en poste, d'ouvrir un procès verbal. Gérald Gahima, comme les deux autres membres du RNC (Congrès national rwandais), a attaqué le gouvernement sur tous les plans : droits de l'homme, libertés politiques et même sur ses résultats économiques. Ils ont demandé une minute de silence à la mémoire des victimes du génocide au Rwanda.

Du génocide, tous les intervenants en ont fait mention, de même que des crimes dont est soupçonné le FPR, se défendant toutefois de soutenir la thèse tant décriée du « *double génocide* ». Le général Lafourcade et l'ex-ministre français Paul Quilès ont dénoncé les accusations de Kigali concernant le rôle de la France, le soutien au régime du président Habyarimana, l'exfiltration de génocidaires ou encore l'opération Turquoise.

« On ne peut mettre fin à l'impunité que si l'on poursuit tout le monde »

Parmi les intervenants à ce colloque, Filip Reyntjens, professeur de sciences politiques à l'Université d'Anvers, déclaré *persona non grata* au Rwanda, a livré son analyse au micro de RFI : « *Les trois quarts des Tutsis ont été exterminés au Rwanda en 1994. Et donc, il faut très clairement se mettre d'accord sur la nécessité de poursuivre et de condamner ceux qui sont les auteurs de ce génocide. Cela, dans une grande mesure, a été fait. Les suspects du génocide ont été jugés, devant le tribunal pénal pour le Rwanda, devant des juridictions de certains pays tiers et, évidemment, un million et demi de suspects ont été jugés devant les juridictions gacaca au Rwanda ([des tribunaux populaires qui ont fonctionné au Rwanda jusqu'en juin 2006](#), ndlr). Et ensuite, je pense qu'il est tout à fait légitime, et même nécessaire, d'évoquer également des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre commis par l'armée rwandaise et poursuivre les suspects du FPR. C'est très important parce que l'on ne peut mettre fin à l'impunité que si l'on condamne, que l'on poursuit tout le monde. Un des grands problèmes de l'impunité, c'est que cela incite les criminels à commettre d'autres crimes.* »

José Kagabo choqué par « l'instruction du procès Kagame »

José Kagabo, ancien sénateur au Rwanda et professeur à [l'EHESS à Paris](#), s'est pour sa part dit choqué par certains propos entendus : « *On dit (que) l'attentat de l'avion est la cause du*

déclenchement du génocide. C'est simpliste. Et quelle est la démarche dans l'instruction du procès Kagame que j'entends ? "C'est celui qui a donné l'ordre d'abattre l'avion d'Habyarimana porte la responsabilité du génocide." D'aucuns sont allés jusqu'à dire (que) par calcul froid, on a laissé massacrer des Tutsis. Je connais un peu cette thèse. Ce n'est pas la première fois que je l'entends. On dit "le massacre des Hutus". Qu'il y ait eu des tueries de Hutus, je n'en disconviens pas. L'affaire de Kibeho (22 avril 1995, ndlr), je n'en disconviens pas. Mais de là à dire qu'il y a eu "génocide des Hutus", il y a un pas que je ne saurais franchir. Que l'on mette en avant le pillage du Congo par le FPR, mais j'aimerais bien que l'on m'explique d'où vient soudainement cette morale publique. Est-ce que l'on peut parler aussi du pillage du pétrole gabonais ? »